CRANSAC

Bulletin municipal - Janvier 2025

Sommaire

Les élus cransacois dans l'action 4

L'Espace communautaire 5
• Les ordures ménagères • Le Tourisme

Flash Finances 2024 7

Développement Durable 8
• Cransac… en avance sur la politique développement durable

Travaux 9
• Des travaux pour améliorer le quotidien et prévoir l'avenir

Sécurité 11
• Améliorer la sécurité en prévenant les risques

Cadre de vie et fleurissement 12
• Être attentif au « Bien Être animal » • 2025 : l'année du recensement • De Cransac à Cransac-les-Thermes…
• Adressage : le bout du tunnel !

Urbanisme 15
• Bâti délabré, habitat insalubre : un immense défi pour l'avenir !

Culture 16
• Culture : la nécessaire référence à l'art, à l'histoire et au patrimoine…

Écoles 18
• Le collège de Cransac lauréat du CNRD • Écoles, priorité municipale • Mairie de Cransac IME Opteo de la Cayronnie : une coopération à taille humaine

Tourisme/Thermalisme 20
• Les Particularités de Cransac… • Le camping

Social 22
• CCAS : un œil attentif de la ville vers les plus fragiles…

Jeunesse et sport 23
• Cransac : Terre de jeux et de Sport

Animations 26
• Cransac, une ville aux multiples animations
• Cransac soutien ses marchés !

Communication 28
• Ça bouge en termes de communication !!

Santé 28
• Contrat Local de Santé : une vraie dynamique portée par Decazeville Communauté

Évènements marquants 2024 29
• Hommage rendu au Général Artous • Grande manœuvre « Feux de Forêt » dans le Bassin

Feuille de route 2025 30
• 2025 : la concrétisation de plusieurs projets

ROUQUETTE T.P
Carrière - Démolition - Terrassement - Réseaux - Voirie
~ Depuis 1977 ~
12110 AUBIN
05.65.43.15.09
www.rouquette-tp.com

Gilles LAURIAC
Revêtement sol et mur
Gilles LAURIAC
06 07 60 62 70
lauriac.gilles@gmail.com
Croix de la Romiguière - 12300 DECAZEVILLE

Édito

2024 : une année tellement particulière…

Aveyronnaise Classic
S. Peterhansel et B. Canac

Les vœux émis il y a un an portaient sur le souhait de voir le monde s'apaiser, le pays se rassurer et notre territoire repartir de l'avant. Si l'on devait, au terme de 2024, reprendre ces 3 thèmes que pourrait-on dire ?

Le monde a continué à s'embraser : jusqu'où ira la folie humaine, les fanatismes religieux, le racisme et l'antisémitisme, les violences faites aux femmes ?

La France ne s'est pas rassurée **et ce n'est pas la dissolution surprise de juin** qui a apaisé nos concitoyens… Et comme si cela ne suffisait pas, c'est du ciel que sont venus d'autres maux avec des pluies diluviennes aux quatre coins du pays provoquant des dégâts matériels considérables sans parler de la souffrance psychologique de ceux qui ont à les vivre.

Quant à notre territoire, il résiste face à ces tempêtes sur lesquelles nous n'avons pas de prises, mais dont nous devons gérer les conséquences. Conséquences du contexte international avec une inflation récurrente qui impacte toutes nos populations et les collectivités, conséquences financières avec un déficit abyssal de la nation qu'il faudra bien corriger d'une manière ou d'une autre…

Mais alors me direz-vous, où en est Cransac ? Il s'est passé beaucoup de choses en 2024 qui positionnent notre ville pour l'avenir. Tout au long de votre lecture de ce bulletin municipal, vous pourrez apprécier ces évolutions, réalisées dans un contexte économique tendu, par une équipe investie, mobilisée et soudée. Ces chantiers trouveront une suite en 2025.

L'orage du 11 juillet a été destructeur : jamais notre ville n'avait eu à affronter un tel déchaînement climatique. Aucune victime n'est à déplorer et c'est l'essentiel. Pour le reste, le travail mis en œuvre par l'équipe municipale est tout à fait remarquable. En moins de deux mois, sans aucune aide technique extérieure, sans aucune dépense de maîtrise d'œuvre, les élus ont traité cet énorme dossier, faisant par là-même économiser des sommes considérables à la ville. Je me dois ici de les remercier et de les féliciter pour cette abnégation exemplaire mise au service de notre ville et de sa population.

Cela fait maintenant presque 2 ans que j'ai succédé à Michel Raffi… auquel je fais encore appel sur certains dossiers. La mission de maire est passionnante mais elle est difficile et astreignante.

- **Difficile**, parce que la réglementation est tentaculaire, changeante et compliqué. Cransac est une petite ville et c'est aux élus en particulier à veiller à l'évolution des lois, en essayant de ne rien oublier ! Difficile, car nous devons faire avec ce que nous avons. Si l'État donne le mauvais exemple en matière de gestion des dépenses, les communes n'ont pas de marge de manœuvre ; on ne peut dépenser que ce que l'on a !
- **Astreignante**, car l'idée que je me fais de cette fonction m'oblige vis-à-vis de la population et des forces vives du territoire. Avec mon équipe, nous nous efforçons de participer aux activités du monde associatif, aux assemblées générales… Les invitations extérieures sont nombreuses et sur des sujets très variés ; Cransac est généralement représenté. Nous ménageons dans nos emplois du temps, un temps pour parcourir la ville, évaluer ce qui fonctionne bien mais aussi ce qui mérite amélioration. Au quotidien, nous échangeons avec tous les agents municipaux quelle que soit leur mission.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'un maire est un citoyen comme un autre ! **Mais le maire ne doit jamais oublier qu'il est là au service de la collectivité pour tisser des liens et réparer ceux qui se déchirent.** La mairie est le dernier lieu de recours pour ceux qui sont perdus, isolés, en souffrance ; l'équipe municipale a vocation à recevoir tout le monde et surtout les populations abandonnées et sans perspectives pour les aider et les réorienter. Que serait la France sans ses 35 000 communes ! Un homme politique disait récemment : « Les communes sont de petites Républiques dans la grande ! ». Alors ensemble, protégeons cette petite république Cransacoise, pour le bien-être de ceux qui y résident.

Au nom du Conseil Municipal je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025 !

Bernard Canac
Maire de Cransac

Les élus cransacois dans l'action

Les élus Cransacois ont poursuivi tout au long de l'année 2024 de nombreuses rencontres avec les différents acteurs du territoire et même au-delà.

En présence du Président du Conseil Départemental, **Arnaud Viala**, des Conseillers Départementaux, **Hélian Cabrolier** et **Graziella Pierini**, le maire de Cransac, **Bernard Canac,** a signé le Contrat de Projet Aveyron Territoire avec le Département. Le CPAT permet à la commune de disposer d'un interlocuteur unique au niveau d'Aveyron Ingénierie pour suivre les dossiers de la ville.

Muriel Abadie, Vice-Présidente de la Région, est venue à Cransac lors de sa tournée des stations thermales. Elle a pu découvrir les installations de la Chaîne Thermale du Soleil et rencontrer les élus qui lui ont présenté les dossiers de la ville.

À l'invitation du maire, le Préfet de l'Aveyron, **Charles Guisti** est venu en visite préfectorale à Cransac. Il a pu visiter une PME locale « La Rivière » et échanger avec sa directrice qui n'a pas caché sa satisfaction d'avoir implanté son entreprise à Cransac.

Suite à l'orage du 11 juillet, le directeur de l'Agence Régionale de Santé, **Didier Jaffre,** est venu à Cransac (IME) pour constater l'ampleur des dégâts. **Bernard Canac** a pu échanger avec lui sur les problèmes de démographie médicale de la cité thermale et plus largement du territoire.

Dans le même esprit c'est à l'invitation de la municipalité que **Benjamin Arnal**, directeur de l'ARS Aveyron est venu à Cransac. Il a pu visiter l'établissement thermal puis échanger avec son directeur, **Nicolas Jacquemin**, et le maire **Bernard Canac** sur la question de l'installation de médecins sur le territoire.

Suite à l'élection de **Christine Teulier** comme maire d'Aubin, une rencontre en mairie de Cransac a été organisée. Les deux maires ont confirmé leur souhait de coopération entre les deux villes de la vallée de l'Enne dans un esprit de complémentarité.

Les maires du bassin dont celui de Cransac était présent au récent **Salon des Maires de l'Aveyron** organisé à Rignac.

Notons aussi les nombreuses visites ou rencontres avec les services de la sous-préfecture, de Decazeville Communauté, du département ou de la région, ainsi qu'avec les parlementaires, les conseillers départementaux et régionaux. Des coopérations se sont aussi développées de manière très régulière avec le centre de secours des pompiers du Bassin et le commissariat de police de Decazeville. Les élus se sont efforcés d'honorer la grande majorité des invitations qu'ils ont reçues, quelle que soit leur provenance.

C'est ce tissu de relation au plus près des acteurs qui permet à la ville d'avoir une écoute attentive qui facilite l'avancement des dossiers.

Cransac présent au salon des maires à Rignac

Viste de B. Arnal, Directeur de l'ARS

Viste de Muriel Abadie

Viste du Prefet, du directeur de l'ARS Occitanie et du directeur du GHT

Viste officielle du Prefet et du Sous Prefet

L'Espace communautaire

La Communauté de Communes a en charge de nombreuses compétences qu'elles soient obligatoires, facultatives ou optionnelles. Son rôle clé réside dans l'activité économique puisque l'économie générale relève de sa compétence première.

C'est ainsi que l'on retrouve la notion d'économie dans toutes les différentes composantes. Dans ce numéro, deux exemples, le traitement des ordures ménagères et le tourisme.

LE TOURISME

Comment s'articule le fonctionnement touristique ?

Le Tourisme bénéficie d'une vice-présidence en charge du tourisme et du thermalisme.

La politique touristique est confiée à l'Office de Tourisme et du Thermalisme Communautaire depuis la loi NOTRe et la fusion des deux anciennes Communautés de Communes qu'étaient la CC Decazeville Aubin et la CC de la Vallée du Lot.

L'Office de Tourisme est géré, sous statut EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), par une directrice sous le couvert d'un Comité de Direction composé de 14 membres titulaires du collège des élus et de 11 membres titulaires représentant le collège des professionnels et acteurs du tourisme, avec autant de suppléants dans les deux catégories. Le Comité est présidé par un élu.

Quelques exemples des axes de développement du tourisme

- La valorisation des équipements touristiques, propriété communautaire :
  - le bateau électrique (100 places), l'Olt, qui propose des croisières commentées sur le Lot avec ou sans restauration, avec la possibilité de privatiser le bateau pour des événements privés ou professionnels (mariage, séminaire, conférence...). Avec des croisières spécifiques et thématiques : croisières/randonnées, croisières/pirates, croisières pour la fête de la musique...
  - l'espace scénographique de St Parthem avec ses effets spéciaux qui raconte la vie des habitants de la vallée du Lot au début du siècle dernier et celui de St Santin qui narre l'histoire des deux villages, côté Aveyron et côté Cantal.

Le bateau éléctrique, l'Olt

L'espace scénographique de St-Parthem

- La valorisation du patrimoine thermal, historique (visites guidées), industriel, fluvial, culturel (parcours Street Art avec la découverte de 43 œuvres sur l'espace communautaire)...
- La valorisation du tourisme vert avec le déploiement des circuits de randonnées, de vélos et VTT, de l'itinéraire jacquaire (18 000 pèlerins transitent sur le chemin de Compostelle)...

Les investissements touristiques

- L'aménagement du parc Interco dont la nouvelle appellation fait l'objet d'une consultation « grand public ». Cet aménagement va porter sur plusieurs équipements en cours de réflexion.
- La mise en œuvre d'une passerelle himalayenne qui franchira le Lot près de St Parthem et qui devrait être opérationnelle au 2e semestre 2025.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les travaux menés par la commission environnement portent sur la généralisation des Points d'apport volontaire (les PAV) dotés de containers pour le tri sélectif. Le financement de ce vaste projet ne peut se faire que sur plusieurs années. Ainsi une stratégie a été mise en œuvre et validée de façon à ce que ces implantations soient généralisées. Parallèlement, sera mise en place la collecte en sacs orange et une action spécifique sur le compostage afin de diminuer significativement le volume des sacs noirs, les plus onéreux à traiter. Il s'agira d'implanter des composteurs collectifs ou bien laisser à chacun le soin d'opérer son propre compostage.

Les containers d'apport volontaire

INFORMATIONS DIVERSES

Quelques informations sur le Centre équestre situé à Cransac

Ce bel équipement était géré par l'Association « Les Cavalières de l'Arcambe ».

L'orage de grêle du 11 juillet 2024 a très fortement endommagé le centre équestre comme beaucoup d'autres bâtiments intercommunaux, communaux et privés et n'a pas permis à l'Association d'effectuer les activités habituelles durant la saison estivale.

Les gestionnaires ont mis un terme prématuré au bail qui les liait à la Communauté de Communes. Cette dernière a lancé un appel d'offres pour recueillir les candidats intéressés par la reprise du centre équestre. L'opération est en cours.

Des investissements autres que touristiques

La Communauté de Communes met en œuvre chaque année d'importants investissements. Pour 2024, on peut citer notamment :

- La dernière phase de la Zone du Centre avec :
  - le confortement des murs des Hauts Fourneaux (pour rappel, en 2023, avait été réalisée la pérennisation du bâtiment des Soufflantes)
  - la mise en œuvre pour 2025 de l'aménagement des « jardins suspendus »
  - la réflexion définitive pour l'aménagement des anciennes « Halles Vallourec »
- La rénovation énergétique de la Salle Yves Roques
- La rénovation énergétique du centre médical de Livinhac-le-Haut
- Le confortement du mur « Léopold Goryl » au plateau des Forges à Aubin
- Le « grand chantier de la GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), sujet plus que jamais d'actualité.
- Le service des eaux et assainissement :
  - Quelques informations : 10 854 abonnés dont 8 937 en collectif
  - 1,60 million de m³ prélevés
  - 900 000 m³ vendus
  - Rendement : 79,6 % (ce qui est un excellent ratio)
  - De multiples travaux réalisés dont un chantier important en cours à Pelaubes (commune d'Aubin) concernant la création d'un réservoir de 150 m³ qui permettra de supprimer 2 réservoirs vieillissants et 2 stations de pompage...

Un Postulat de base

À ces investissements communautaires s'ajoutent ceux réalisés par les 12 communes de la Communauté de Communes.

Il convient ainsi de bien souligner que tous les aménagements mis en œuvre par les Communes et la Communauté de Communes sont profitables à l'ensemble des Communes en participant de fait à l'attractivité générale de tout le territoire et à son rayonnement.

Flash Finances 2024

Présentation du budget communal 2024 au 30/11/2024. Voici la ventilation des dépenses et des recettes correspondantes

LE FONCTIONNEMENT

Eau, électricité, assurances, maintenance, Télécom, Affranchissement, Taxe foncière, Cotisations… Salaires, Cotisations URSSAF, Cotisations Retraite, Médecine du Travail, Reversement de produits aux différents organismes, Indemnités Elus, Subventions façades, Subventions Associations, Frais d'intérêt, SDIS, SIVU Piscine du Gua, SIVU Déchèterie du Montet….

DEPENSES

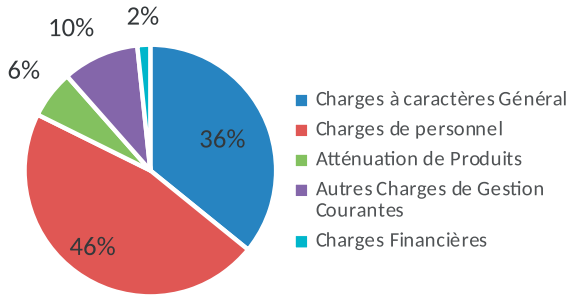

RECETTES

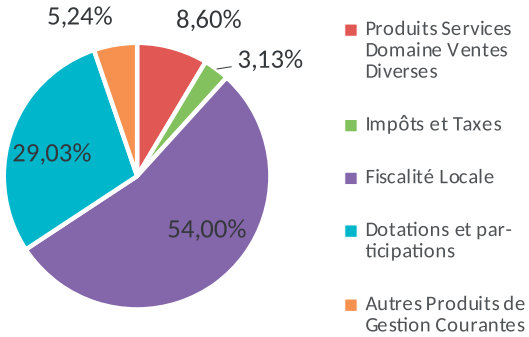

L'INVESTISSEMENT

Frais d'étude, Acquisition d'un terrain, Huisserie de la Mairie, Déconstruction St Michel, Programme Voirie, Confortement Mur Coustalas, Pose de luminaires, Acquisition d'un système informatique pour l'école Primaire, Mobilier Salle Accueil, Vidéo Promotionnelle Ville …

DEPENSES

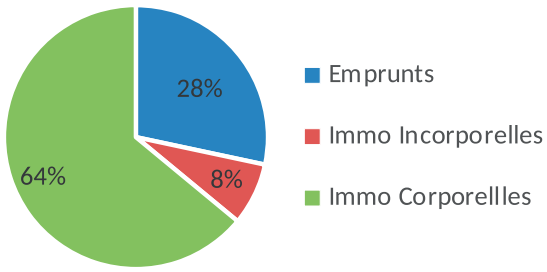

RECETTES

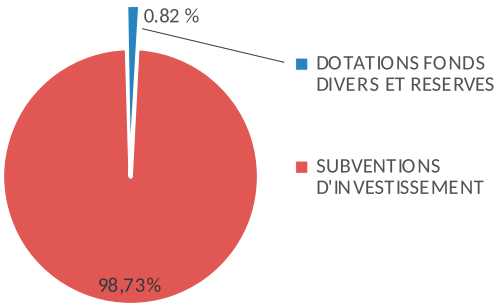

Cette année 2024 se termine. Les bouleversements climatiques ont eu des conséquences sur notre fonctionnement et notre investissement, comme vous pourrez-vous en rendre compte au fil des pages de ce bulletin municipal.

Du coté des finances, les difficultés budgétaires de l'Etat, de la Région et du Département se font ressentir au niveau de notre budget par le décalage de certaines des dotations et des subventions qui ne sont pas versées dans un calendrier normal. Également, l'orage de grêle du 11 juillet nous a obligés à faire des choix dans l'investissement.

Pour l'année 2025, il nous faudra contenir le montant actuel de l'emprunt et patienter jusqu'à 2026 pour voir une diminution de notre endettement qui nous permettra d'envisager des investissements futurs.

Développement Durable

CRANSAC... EN AVANCE SUR LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Nous ne nous en faisons pas les gorges chaudes, mais en matière environnementale, Cransac est dans le peloton de tête au niveau départemental. Cette politique participe à une volonté politique et à un devoir citoyen. Cette forte implication de la ville a été récemment soulignée par les services de la préfecture.

Photovoltaïque sur le gymnase

Le photovoltaïque

Notre commune, toute petite en termes de superficie, a un taux de réalisation remarquable souligné par les services de l'État. En février 2024, la mise en service des panneaux de l'école Jacques Prévert (100 kW) a été effective. Cette production est renvoyée sur le réseau Enedis. Le 02 Août 2024 était prévu la mise en service du gymnase (300 kW) et du quillodrome (1 Mégawat). Sauf que l'événement catastrophique du 11 juillet a détruit 100 % du gymnase et 60 à 70 % du quillodrome, retardant de plusieurs mois la mise en service. Après de longues semaines d'expertises et de contres-expertises ...les travaux de rénovation sont en voie d'achèvement. Ne perdons pas de vue que ces opérations, peu onéreuses pour la commune, ont aussi permis de désamianter la toiture du gymnase.

La première partie d'emménagement du terrain de quilles va être réalisée. Ce sera ensuite le temps de la dépose et la pose des nouveaux panneaux, suivi de la phase des essais et de la mise en service. La surface de jeux sera achevée par la pose d'un sol en sable spécial... avant que les sportifs du club Cransac Auzits puissent reprendre leur loisir favori.

Terrassement du quillodrome

Rénovation énergétique des bâtiments publics

En même temps qu'ils embellissent la mairie, les nouveaux équipements fenêtres et volets électriques solaires permettent de mieux isoler les différents lieux de vie de ce bâtiment ancien. En outre, une commande centralisée au rez-de-chaussée

La borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour 2 véhicules en simultané est en fonctionnement. Elle est située derrière la Mairie, rue du Général Artous, et commence à être utilisée.

La construction des ombrières du quillodrome

L'éclairage public

Enfin, sur les 550 foyers lumineux de la ville 450 sont neufs et en équipement led, 20 sont en solaires, les 80 restants ont été pour la plupart rénovés en lampes led. Ainsi, la quasi-totalité de notre éclairage public a été refaite.

L'extinction nocturne mise en place, additionnée au remplacement des foyers lumineux, a permis, malgré des augmentations exorbitantes des tarifs et des taxes, des économies substantielles en termes de kilowatts. Combien aurait coûté notre éclairage nocturne si nous n'avions pas fait ces travaux ?

Toutefois, pendant la période estivale du 15 juin au 1er septembre l'éclairage reste allumé toute la nuit pour permettre une vie nocturne qui est plus développée à ce moment de l'année.

Travaux

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET PRÉVOIR L'AVENIR

L'entretien du réseau routier

Les routes

Notre programme de rénovation du réseau routier de la ville suit son cours. Cette année encore ce sont plus de 80 000 € qui ont été investis afin d'honorer nos engagements pour parfaire ou moderniser nos réseaux.

Depuis 2020 plus de 450 000 € ont été investis. La météo très défavorable de cette année notamment n'arrange rien et anéantit parfois ce qui vient d'être refait. L'augmentation des coûts des matériaux est importante ce qui nous oblige, dans certains secteurs, à ne refaire que les bandes de roulements. Nos engagements seront poursuivis jusqu'au terme du mandat avec des budgets annuels de l'ordre de 80 à 100 000 € l'an. Une attention particulière sera portée au curage des banquettes et au nettoyage des grilles.

La chaudière biomasse

Contrairement à certaines idées reçues, la chaudière coûte à la collectivité, en dehors de l'achat des noyaux dont le prix ne cesse d'augmenter. En effet, cet équipement avance en âge, nécessite des changements importants et une attention redoublée. La supervision de notre chaudière est active ainsi que les régulations températures gymnase salle d'accueil et écoles, ce qui génère des économies.

L'économie en thermies est de 18 % mais le coût des noyaux est passé de 65 € la tonne à 75 € soit + 15 %. Où en serions-nous de nos dépenses de fonctionnement avec ces hausses tarifaires sans nos investissements ? Les efforts seront poursuivis à l'avenir pour prolonger au maximum la vie de l'installation existante.

Un terrible orage de grêle le 11 juillet 2024

Effondrements, affaissements

Le glissement des Clots, qui nécessite une surveillance constante par le cabinet SAGE INGENIERIE continue de bouger, les rapports en attestent. Ce glissement n'est pas reconnu par le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM), bien qu'à l'époque, ce talus était un dépôt de cendres : au final, à Cransac de l'assumer !!

Nous avons eu également des affaissements au niveau de l'école Jacques Prévert non reconnus ici encore par le BRGM : cette excavation que nous avons comblée, retient notre attention.

Pour le mur des Coustalas, une paroi cloutée a été effectuée. Cette réparation porte sur 30 ml mais ne perdons pas de vue que ce mur s'étale sur 300 ml !

Enfin, un affaissement a vu le jour derrière la résidence du parc non reconnu par le BRGM !

Nous l'avons souvent dit, le contenu du code minier est obsolète et joue contre nos communes fortement impactées par le risque minier. **S'il existe, fort justement, des zones de montagne qui bénéficient d'avantages réels, il pourrait aussi exister des zones anciennement minières qui pourraient elles aussi jouir d'un statut particulier !**

L'exploration du tunnel sous la voirie

La déconstruction de St Michel

En 2024, il faut retenir **la démolition de l'Îlot Saint Michel,** devenu obsolète, qui libère un formidable espace en plein centre-ville. La commercialisation des appartements de la résidence sénior est engagée et la construction pourra débuter. Ainsi, sera offert à Cransac et au territoire un lieu de vie de grande qualité, qui participera à l'attractivité de la ville.

Parallèlement, les études de préfiguration de **la réhabilitation de la place** se poursuivent, elles devraient trouver un premier terme en 2025.

Sur les hauteurs de la ville, près du stade, **les 6 premiers pavillons construits par Aveyron Habitat** (4 T3 et 2 T4) sortiront de terre prochainement… en attendant une deuxième tranche de construction de 7 pavillons. Ainsi, ce sont 13 familles qui seront hébergées à Cransac.

Comme promis **un court de tennis** a été rénové et **un terrain multisports** construit.

De l'autre côté de la ville, **c'est un nouvel espace de détente et de repos** qui sera créé au cours du premier trimestre sur le site de la source Saint Augustin.

La devise de la République affichée sur la porte de la mairie

Les huisseries de la mairie refaites à neuf

Sécurité

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ EN PRÉVENANT LES RISQUES

Depuis le début du mandat la sécurité préoccupe les élus au quotidien. Aucun domaine relevant de ce dossier sensible n'est laissé de côté, même si un accent particulier est porté sur la sécurité routière qui relève fortement de la mairie. À ce titre, les réalisations sont nombreuses et mobilisent des budgets importants.

Sécurité sortie du collège

Un barriérage a dû être installé à la demande du collège, des parents d'élèves et de la mairie, validé par le Conseil Départemental, propriétaire du Collège. Dans le cadre des travaux d'aménagement de la place cette installation sera revue et fera l'objet d'une installation à demeure.

Sécurité routière

De nombreuses actions sont à noter. Tout d'abord, la suppression du seul feu tricolore de la ville, tombé en panne, sans solution de dépannage. Un rond-point matérialisé au sol a été installé. Il donne satisfaction aux utilisateurs. De nombreux passages piétons ont été refaits. Des miroirs ont été installés ou remplacés suite à des détériorations. Plusieurs balisages au sol avec panneaux (cédez le passage) de mise en sécurité ont été implantés sur diverses routes en centre-ville ou dans les écarts…

Voitures tampons

Ce sont des véhicules qui sont abandonnés par leur propriétaire et qui viennent encombrer et polluer le paysage. Grâce à une très bonne collaboration avec le commissariat de Decazeville nous avons supprimé de nombreuses épaves de la ville… même s'il en reste encore quelques-unes !

Troubles de voisinage

Nous nous efforçons de recevoir les riverains victimes de troubles de voisinage et essayons avec eux de trouver la meilleure solution pour résoudre le problème posé.

Vidéosurveillance

Une caméra de vidéosurveillance a été installée sur le site du quillodrome. Ce type d'équipement pourra être étendu sur d'autres sites en fonction du besoin. Des panneaux signalétiques vont être installés aux entrées de ville.

Nuisances sonores

À plusieurs reprises des administrés se sont plaints des tapages nocturnes dus à la musique après 22h et souvent jusqu'à + de 3h du matin. Une attention particulière va être demandée aux forces de l'ordre pour surveiller ce désordre et verbaliser si nécessaire.

La création du GPO - F. Mrozinski et E. Pinquier

La commune de Cransac entretien une relation suivie avec le Commandant Fabrice Mrozinski, et les fonctionnaires du Commissariat de Decazeville.

Récemment nous avons participé à la mise en œuvre du Groupe de Partenariat Opérationnel qui devrait permettre de résoudre après un partage d'information et une recherche de solutions adaptées de nombreux problèmes qui viennent au quotidien polluer la vie des élus et des policiers.

Un héllco du SAMU sur la place de Cransac

Sécuriser la RD 11 en traverse : la route départementale 11 traverse Cransac de part en part : rue J. Guesde, A. France, 1er mai… jusqu'à l'entrée Est. La municipalité a mandaté Aveyron Ingénierie pour réaliser une étude portant sur un premier tronçon depuis l'entrée de Cransac (Rue J. Guesde) jusqu'au carrefour des Thermes, incluant le carrefour avec l'avenue de la gare et le carrefour vers l'établissement thermal. Elle portera sur la réduction de la vitesse, la sécurisation des usagers, notamment les piétons, la rationalisation du stationnement et l'intégration des mobilités douces. Des relevés de vitesse seront effectués, la faisabilité technique, réglementaire et fonctionnelle sera étudiée avant qu'une évaluation financière nous soit fournie en début 2025. Ces travaux doivent être entrepris avant que la bande de roulement ne soit entièrement reprise par le département.

Si cette expérience test est concluante, elle sera dupliquée sur d'autres voies, notamment l'Av. Jean Moulin.

Cadre de vie et fleurissement

2024 s'inscrit dans la continuité des actions de ces dernières années. Notre jardinier a créé un nouvel espace avec des graminées (Miscanthus), face à la résidence du Parc, au bord de la route Jean Moulin. Les graminées proviennent de la pépinière de Salmiech, qu'elle offre gracieusement aux collectivités adhérentes.

Renouvellement des plantes été/hiver dans les jardinières et les espaces dédiés au fleurissement estival.

Les massifs de Tulipes et Narcisses de la plate-bande entre la mairie et le parc thermal ont été doublés pour ce printemps 2024.

Les plantes ont eu du mal à se développer avec les températures basses de cette année. Il n'y a que cet été que les sauges, cléomes et autres plantes arbustives ont réussi à augmenter leurs volumes pour nous offrir leurs plus beaux coloris.

Pour améliorer le cadre de vie de la commune, nous avons lié plusieurs partenariats tout au long de cette année 2024 dont des nouveaux.

Repas partagé avec les Scouts de Cransac, les enfants du conseil municipal et élus

Ainsi, le 20 Avril 2024, avec l'aide du Conseil Municipal des Enfants, des parents, l'équipe des Scouts de Cransac et des élu(e)s, nous avons rajouté des plantes et arbustes pour apporter des fleurs aux Miscanthus cités en tout début de page.

Ainsi nous avons désherbé et planté des althéas, des iris, des lilas et des graines d'œillets. L'excès d'eau de cette année a bien profité aux arbustes qui ont bien pris, en revanche les graines d'œillets ont péri nous privant de ces fleurs.

Nous retenterons donc des plants pour l'été 2025.

Nous avons partagé le repas de midi tous ensemble et les scouts ont organisé des jeux dans le parc thermal tout l'après-midi alliés aux orteils au soleil qui ont mis à disposition des jeux en bois pour étoffer l'offre de jeux.

Plantation autour des Miscanthus

Visite des lieux potentiels avec Hélène Cette, Faustin Domergue, Marie-Line Delansay, Emmanuelle Bozom et Chantal Mazenq

Le 11 Juillet 2024, visite de courtoisie du jury des villes et villages fleuries.

Le reclassement des deux fleurs de notre ville a eu lieu l'année dernière, mais nous avons chaque année droit à une visite dite de courtoisie. Celle-ci permet aux membres délégués de visiter avec le personnel communal et les élus, la ville pour montrer les projets réalisés ainsi que de parler des projets à venir. Nous pouvons échanger sur les problèmes qu'on rencontre et ainsi obtenir de l'aide grâce aux échanges. Pour le parcours, nous avons surtout réalisé un cheminement à pied en centre-ville : Depuis la Mairie, Ecole St Michel, Jardinières réalisées par des élu(e)s, Source St Augustin, Square Franklin Olivier Lachan, Bassin de Passelaygues, et retour par la Rue Pavée, avec le nouveau parking, et la place de l'Hôtel de Ville.

Le 10 Septembre 2024 : Visite de la Ville d'Alès dans le Gard, ainsi que la Bambouseraie d'Anduze.

Ces journées spécifiques nous permettent de retrouver les membres du jury, des élus ou personnels communaux de villes de l'Aveyron. Ensemble nous visitons une villes classée 4 fleurs et un domaine.

Il y a beaucoup de bonnes choses qui ont lieu pendant cette journée et qui nous inspirent. Nous mettrons à profit cette visite pour apporter à Cransac de nouveaux éléments de bien-être.

Parc écojardin d'Alès

Le 4 novembre, des élus de la communauté de Commune sont venus à Cransac pour nous présenter le projet «Opération arbres en ville».

Ce dossier sera réalisé en coopération avec plusieurs parties prenantes.

A terme, des arbres fruitiers seront plantés autour du plan d'eau de Passelaygues pour que les promeneurs puissent se servir en fruits lorsqu'ils seront à maturité. On peut imaginer réaliser des actions autour de ces arbres comme des ateliers de taille ou de transformation des fruits. Ce projet n'en est qu'au début. Il va donc falloir le développer.

Aménagement futur de l'Espace Franklin Olivier Lachan et du parking.

Le dossier avance bien avec un commencement en cette fin d'année, voire début 2025.

Des arbres seront implantés, ainsi que des fleurs, des graminées et du mobilier urbain.

Le parking sera aménagé avec ombrage, bancs et parking à vélos.

Actions 2025

Pour l'an prochain, poursuite des dossiers en cours de réalisation et installation de mobiliers décoratifs réalisés par les élus pour permettre d'apporter des touches de couleurs et d'animations un peu partout dans la ville.

Parc Japonnais dans la bambouseraie

ÊTRE ATTENTIF AU « BIEN-ÊTRE ANIMAL »

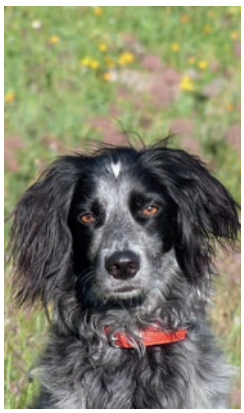

Ce n'est pas qu'un slogan mais une réalité. Un animal domestique a droit au respect, à la nourriture et à un minimum d'affection, comme rappelé par une note préfectorale envoyée aux mairies fin août dernier. Faute de répondre à ces 3 critères, on peut considérer que l'animal est mal traité. Aussi, quand on prend la décision d'avoir un animal domestique, communément un chien ou un chat, on doit savoir que ce nouvel arrivant va modifier un certain nombre de choses et qu'il faudra assumer cette nouvelle présence et responsabilité. Cette prise de conscience n'est pas toujours d'actualité et il arrive de temps en temps que la mairie soit informée d'actes de maltraitance ou de nuisances sonores diurnes ou nocturnes. La police du maire lui permet d'agir, mais en général ce sont les forces de l'ordre qui interviennent et qui, après avoir prévenu les propriétaires, peuvent verbaliser. Les élus sont attentifs à ce dossier et agissent pour que nos amis les bêtes puissent vivre en toute sérénité à Cransac.

Toute divagation d'animal est interdite et peut être sanctionnée d'une contravention de 2ème classe dont le montant s'élève à 150€

Profitons de l'occasion pour rappeler aux propriétaires de prévoir un petit sac dans la poche pour ramasser les déjections dans les espaces publics.

2025 : L'ANNÉE DU RECENSEMENT

Entre le 15 janvier et le 15 février, Cransac va procéder au recensement de sa population. Ce travail sera réalisé par 4 agents recenseurs.

Ils seront formés pour la circonstance et se rendront dans chaque famille pour en recenser la composition et renseigner de nombreux items qui permettrons à l'INSEE d'établir la carte démographique et sociale de la ville. Les résultats nous seront fournis en fin d'année.

L'équipe municipale attache une très grande importance à ce recensement. En effet, au-delà de la simple connaissance à l'instant T du nombre de cransacois, tous les renseignements glanés sur la composition des familles, le statut social, ceux qui travaillent, la courbe des âges... orienteront les projets de la ville pour les années à venir. C'est à partir de ces renseignements que nous pourrons, en toute objectivité mesurer différents indicateurs et évaluer les impacts des politiques locales afin de les ajuster au mieux.

DE CRANSAC À CRANSAC-LES-THERMES...

La commune se dénomme officiellement Cransac mais l'usage lui a donné le nom de Cransac-les-Thermes. Cette appellation non officielle n'est pas retenue et n'est donc pas reconnue par les instances de tutelle.

Pourquoi la demande de changement n'a-t-elle pas été mise en œuvre plus tôt ?

Le changement de nom revêtait des formalités quelque peu complexes exigeant notamment la promulgation d'un décret pris en Conseil d'État. Une récente réforme a simplifié la procédure qui nécessite à présent un décret ministériel simple sans le passage par la plus haute juridiction administrative mais sous réserve bien entendu de justifier historiquement de la demande de changement.

C'est pourquoi, il a été décidé d'engager le processus qui se décline par la production d'un argumentaire étayé par des données historiques tangibles mettant en exergue l'histoire thermale de Cransac. Il était donc indispensable d'effectuer cette démonstration à partir de plusieurs siècles d'« épopée » thermale puisque le thermalisme à Cransac a connu ses premières heures à l'époque romaine.

Pour ce faire, l'argumentation historique s'est appuyée sur des documents et ouvrages qui font référence en la matière notamment le mémoire universitaire et le livre de M. Yves Lacout ainsi que celui de M. Lucien Mazars.

C'est ainsi qu'a été rédigée et éditée une brochure de 24 pages dont la couverture est présentée ci-dessous.

Elle a été adressée à Monsieur le Préfet qui, après avis du Conseil départemental et des Archives départementales, l'a transmise au Ministère de tutelle qui statuera sur proposition d'une commission spécifique.

Pourquoi est-il si important d'acter officiellement la nouvelle appellation ?

Il est primordial de pouvoir procéder officiellement à ce changement de nom et, ce, pour plusieurs raisons. Ce serait :

- Un hommage à notre riche patrimoine et à notre longue histoire thermale qui se perpétue permettant ainsi de rappeler sa vocation thermale originelle assise depuis fort longtemps ;
- Une image professionnelle au sein de la centaine de stations thermales que compte la France et l'identifierait ainsi comme telle. Cette identité officielle renforcerait cette perception et serait un atout supplémentaire en termes de valorisation thermale. La plupart des stations ont pour nom « ...-les-Bains » ou « ...-les-Thermes » ;
- Une meilleure visibilité dans le paysage national ;
- Une reconnaissance de son rôle de destination de santé et de bien-être.

La plaquette a bénéficié d'un tirage limité mais elle peut être consultée en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

FLASH Info de dernière minute...

C'est FAIT... Les services Préfectoraux viennent de nous informer de l'acceptation du changement de nom de notre Commune. Par décret ministériel n° 2025-34 du 8 janvier 2025, Cransac est devenu officiellement :
Cransac-les-Thermes.

Une page de l'histoire de notre petite ville vient de se tourner. Un nouveau chapitre s'est ouvert...A nous de l'écrire tous ensemble.

ADRESSAGE : LE BOUT DU TUNNEL !

Nous sommes enfin arrivés au bout de cette fastidieuse démarche après de très nombreuses réunions en équipe et avec l'aide du SMICA (Conseil Départemental) et de l'entreprise SIGNOVIA. Les numéros ont été distribués gratuitement à nos habitants en plusieurs rendez-vous, afin de convenir à tous. Un courrier explicatif a été adressé à chaque propriétaire avec la notice pour changement d'adresse administrative. Une aide a été apportée au domicile des personnes qui le désiraient pour effectuer leurs changements d'adresses au niveau d'Internet. Mais il reste quand même une centaine de plaques, non réclamées et donc non distribuées. Elles restent disponibles en Mairie. Il est important de les retirer et de les apposer sur vos boites aux lettres notamment pour faciliter la tâche des secours.

A PARTIR DU 31/03/2025, LES PLAQUES DE RUES QUI N'AURONT PAS ETE RETIREES SERONT FACTUREES AU PRIX DE 15€ LA PLAQUE.

Urbanisme

BÂTI DÉLABRÉ, HABITAT INSALUBRE : UN IMMENSE DÉFI POUR L'AVENIR !

La compétence urbanisme est assurée par Decazeville communauté… l'urbanisme est une science extrêmement complexe qui ne supporte pas d'approximations et qui nécessite des compétences spécifiques. Ces compétences, on les retrouve au niveau du service communautaire référent. Et au passé industriel c'est un véritable défi qui se présente aux élus avec trois enjeux majeurs : la sécurité des personnes, un enjeu financier et un enjeu en termes d'attractivité.

- **La sécurité** car bien souvent ces habitations ont été délaissées et même abandonnées par des héritiers partis loin du Bassin et qui se retrouvent avec un héritage encombrant. Les démarches administratives pour retrouver et mobiliser ces propriétaires sont longues, fastidieuses et souvent sans résultat. Entretemps il faut sécuriser les lieux et parfois faire face à des effondrements que la collectivité doit prendre en charge.
- **L'enjeu financier** est considérable : il faut savoir que la déconstruction d'un bâtiment, dès lors qu'elle est décidée, doit suivre une longue procédure : diagnostics, appel d'offre, recherche de financements… de longs mois, parfois même des années avant le premier coup de bulldozer ! Et au final, des factures très lourde, dont le reste à charge pour la commune est considérable. Le fonds de concours mis en place par Decazeville Communauté et les financements apportés par la région dans le cadre du BCO apportent une aide non négligeable qui doit être soulignée.
- **L'attractivité :** les populations qui passent par le Bassin n'imaginent pas que cette région comptait du temps de l'apogée de son industrie près de 50 000 habitants, dont 7000 à Cransac. Il fallait bien loger toutes ces familles. Aujourd'hui, Decazeville Communauté compte 19000 habitants et Cransac un peu plus de 1500 !!! Le bâti délabré est une plaie qui nuit à l'attractivité du territoire.

La politique municipale en la matière est de « purger » en priorité le centre-ville avant de s'attaquer à la périphérie. Ainsi, le centre médical thermal, l'Îlot la Poste, la maison S. de la rue Pavée, l'Îlot Saint Michel ont été déconstruits. Suivront plusieurs maisons rue J. Guesde dans les mois à venir. Mais la difficulté de ce dossier réside dans le fait que malheureusement d'autres habitations apparaissent dans cette triste liste. C'est un travail de longue haleine, particulièrement important pour l'image de la ville.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que l'urbanisme est géré ici à partir de 2 documents de référence : le PLUI (Plan Local d'Urbanisme) et le PPRM (plan de Prévention des Risques Miniers).

En relation avec les services de l'État et les services sociaux nous veillons aussi à l'habitat insalubre. À partir de signalements, des visites sont rendues et les propriétaires sommés de faire les travaux nécessaires pour lever l'ensemble des éléments d'insalubrité. Il est regrettable mais bien réel, de voir que même dans des petites villes comme les nôtres, il existe des marchands de sommeil sans scrupules.

CULTURE : LA NÉCESSAIRE RÉFÉRENCE À L'ART, À L'HISTOIRE ET AU PATRIMOINE...

En 2024, Cransac a poursuivi et intensifié sa politique culturelle en coopération avec le service culture de Decazeville Communauté.

Street Art

Initié par Decazeville Communauté et notre commune, une nouvelle session de Street Art aura lieu en 2025. Pour l'heure aucun lieu ni artiste n'ont été choisis.

Collections Musée Les Abattoirs

Frac Occitanie Toulouse, véritable pôle culturel et artistique.

Cette exposition a été réalisée par les Abattoirs, Musée - Frac (Fonds Régional d'Art Contemporain) Occitanie Toulouse, en partenariat avec les associations Les Amis de la Triangulaire et les Amis de Cransac, ainsi que la commune de Cransac

Cette exposition a pour but de poursuivre le travail engagé par l'artiste Joëlle Tuerlinckx en 2011 autour de l'histoire industrielle de Cransac. Les Abattoirs Musée proposent des expositions de leurs collections d'art moderne et contemporain sur le territoire régional.

Ce principe de prêt d'œuvres d'art est essentiel en termes de culture et vise à réduire les disparités géographiques sociales et culturelles ; il permet la découverte d'artistes contemporain auprès des publics. Cette exposition d'un niveau exceptionnel pour notre ville a connu un vif succès.

Expo Manouchi au musée d'Aubi

Le Land Art dans la forêt de la Vaysse

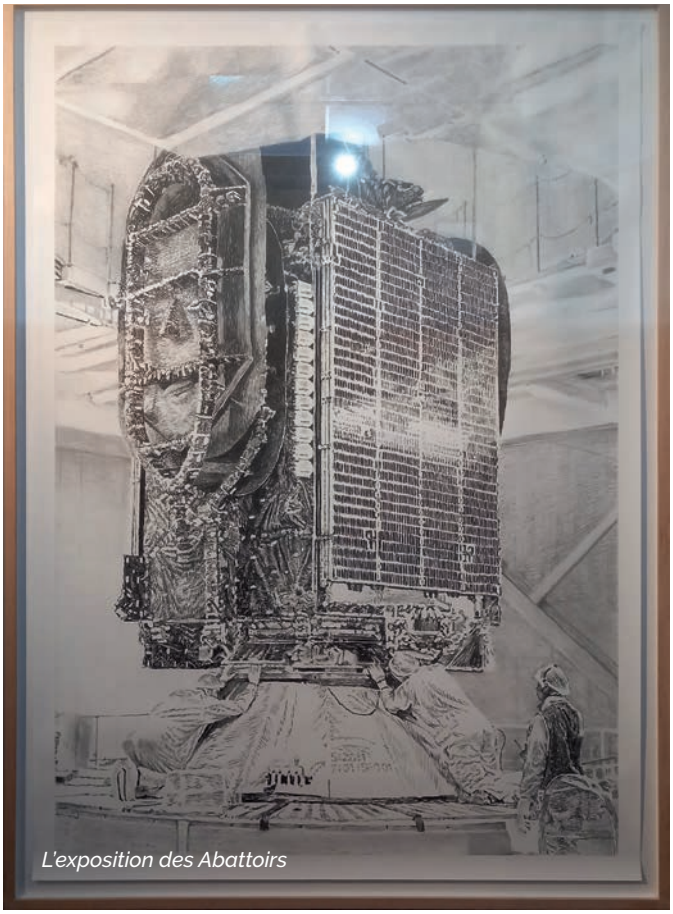

L'exposition des Abattoirs

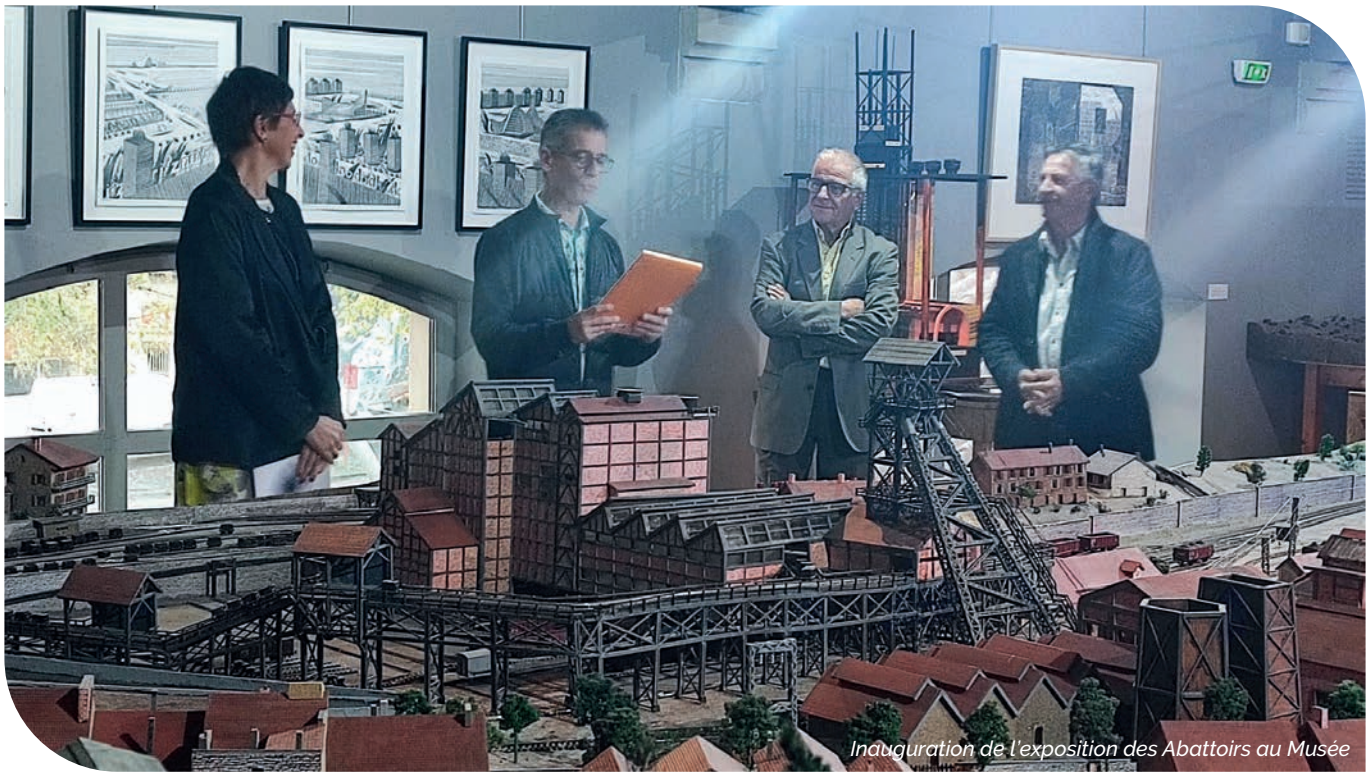

Inauguration de l'exposition des Abattoirs au Musée

Parcours patrimonial

Après le succès rencontré par les deux premiers, un troisième et dernier parcours patrimonial verra le jour en 2025. Il portera sur la renaissance du thermalisme en 1963 jusqu'à nos jours. De nouveaux panneaux seront implantés dans la ville afin que chacun puisse découvrir l'histoire du thermalisme à CRANSAC.

Des plaques-pupitres ont été installées devant les stèles des mineurs

Au cimetière de la ville, avec inscrits les noms des victimes des catastrophes minières de Cransac de 1888, 1913 et 1927, un hommage au passé minier du territoire.

Inauguration des stèles au cimetière

Les journées du patrimoine

C'est dans le cadre des journées du patrimoine de septembre qu'une visite spéciale scolaire a été organisée le vendredi 20 septembre « quel lien entre l'histoire de Cransac et l'art contemporain ? ». Ce sont 74 élèves des écoles de Cransac et du Gua qui ont assisté à une visite commentée sur l'histoire thermale et minière à partir de la Triangulaire de Cransac et d'une sélection d'œuvres d'artistes d'art contemporain prêtée par le musée LES ABATTOIRS de Toulouse.

Les visites guidées du Musée « Les Mémoires de Cransac » se sont poursuivies tout le week-end, environ 70 personnes ont suivi les commentaires des membres de l'association Les Amis de Cransac.

Trois moments clés de notre histoire : Cransac-les-eaux 1850, Cransac-les-Mines 1950 et la cité thermale. S'en est suivie la visite de l'exposition intitulée « Cransac, l'histoire continue ! ». Comme chaque année le dimanche matin était organisée une randonnée patrimoniale « itinéraire sur les traces du passé » …hélas très peu de participants à cause de la pluie.

Le dimanche en fin de journée une performance de dance contemporaine « Nos corps continents » était proposé au public par un duo formé de Francesca Ziviani et Jim Couturier.

Écoles

LE COLLÈGE DE CRANSAC LAURÉAT DU CNRD

Chaque année un prix est décerné à des classes de collège quant à la réalisation d'un travail de recherche mais aussi de mémoire sur des actes symboliques réalisés dans le cadre de la résistance, lors de la dernière guerre mondiale. Et cette année, ce sont deux classes de 3ème du collège J. Jaurès de Cransac qui ont été lauréates de ce Concours National de la Résistance et de la Déportation. Une manifestation de remerciements a été organisée par Christophe Amiel, principal adjoint du collège, accompagné par 3 enseignantes porteuses du projet, Mmes Amari, Lacassagne et Plaza. La remise officielle du prix s'est déroulée dans les locaux de l'université Champollion de Rodez le même jour en présence notamment de M. et Mme BECK, fils d'Annie Beck enfant caché à Massip à Capdenac, Mme Seifer veuve d'Albert Seifer lui aussi enfant caché à Capdenac. Une bien belle et solennelle cérémonie, toute à l'honneur des élèves et des enseignantes qui les ont accompagnés dans cette démarche.

ECOLES, PRIORITÉ MUNICIPALE

Le Conseil Municipal des enfants : bilan d'une année riche en actions

Cette année, le Conseil Municipal des enfants a mené quatre actions marquantes qui ont renforcé le lien entre les générations et favorisé l'engagement citoyen.

Tout d'abord, les élèves de l'école Émile Zola ont eu l'opportunité de visiter les Thermes, une expérience enrichissante qui a suscité curiosité et intérêt pour notre patrimoine local.

Visite aux thermes

Départ pour la visite du Conseil Régional

Ensuite, un atelier pâtisserie a été organisé en collaboration avec le centre social de Decazeville communauté à la salle Rose Montagner, réunissant parents et grands parents autour de moments conviviaux et de partage.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager, les enfants ont travaillé avec les scouts, sous l'encadrement d'Élodie Martin Mussa, de la commission cadre de vie. Ils ont valorisé un espace vert de la commune avec de nouvelles plantations. Une matinée active suivie d'un repas partagé et d'une après-midi jeux animée par les scouts dans le parc thermal.

Enfin, avec trois communes voisines, Viviez, Livinhac et Flagnac, une visite de l'Hôtel de Région de Toulouse a permis aux membres du Conseil Municipal des enfants de découvrir le fonctionnement des institutions. Accompagnés du Conseiller Régional, Pascal Mazet, ils ont eu la surprise d'admirer et de porter la flamme olympique grâce à Kamel Chili, délégué à la jeunesse et aux sports. Cette journée s'est clôturée par une visite de la mairie de Toulouse, renforçant leur compréhension du rôle des élus.

Ces actions témoignent de **l'engagement des jeunes envers leur commune** et leur désir de participer activement à la vie sociale.,

Rentrée scolaire 2024/2025 : une hausse intéressante des effectifs

L'école Jacques Prévert accueille désormais 34 élèves. 2 institutrices et 2 ATSEM encadrent cet effectif. Pour l'école Émile Zola ce sont 53 élèves qui sont accueillis avec 3 institutrices. Nous sommes ravis de voir de nouvelles têtes et **sommes déterminés à offrir un environnement d'apprentissage épanouissant pour tous.**

Investissements et travaux dans nos écoles

Dans un souci d'améliorer les conditions d'enseignement et de favoriser l'utilisation des outils numériques, la commune a investi dans l'achat de 10 ordinateurs et de 5 dictaphones pour l'école Émile Zola. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de préparer nos enfants aux défis de demain.

À l'école Jacques Prévert la structure de jeux dans la cour a été réparée, garantissant ainsi la sécurité et le plaisir des enfants. Un aménagement de carrés potagers, accompagné d'un hôtel à insectes permet de sensibiliser les enfants à la biodiversité et au jardinage.

Des panneaux en contreplaqué ont été installés pour mettre en valeur la fresque réalisée par les élèves avec des bouchons.

Pour Noël un véhicule type char Ben-Hur a été offert aux enfants de la maternelle par la municipalité.

Situation de la cantine scolaire

Le 11 juillet dernier, notre commune a été frappée par un orage de grêle dévastateur, causant d'importants dégâts, notamment dans les locaux de la cantine scolaire. Les intempéries ont endommagé les infrastructures et le matériel au point de le rendre totalement inutilisable.

Nous avons été contraints de transférer temporairement la cantine vers la salle d'accueil pour garantir la sécurité de nos élèves. Nous utilisons cet espace en commun avec les enfants de l'IME dont les locaux ont aussi été détruits. Chaque jour 180 repas sont préparés par l'ESAT de Sébazac, garantissant ainsi une alimentation de qualité pour nos jeunes. L'équipe de restauration travaille avec diligence, tout en s'adaptant aux nouveaux lieux de service. Nous remercions très sincèrement les familles pour leur compréhension et leur large soutien.

Avancement du projet Regroupement scolaire

C'est un architecte decazevillois, M. Christophe Bos qui a été retenu et qui a présenté l'avant-projet devant les représentants de l'éducation nationale, les élus, les enseignantes et les membres du COPIL mis en place pour la circonstance. Cette rencontre a permis de découvrir les grandes lignes du projet, visant à créer un environnement scolaire harmonieux et adapté aux besoins des enfants. Les échanges ont été riches, et les retours des enseignantes ont été particulièrement précieux pour affiner les propositions. Les dégâts de l'orage nous ont fait perdre quelques mois, mais ce projet sera entrepris au plus tôt car il est important pour le développement de notre école au niveau du territoire.

MAIRIE DE CRANSAC IME OPTEO DE LA CAYRONNIE : UNE COOPÉRATION À TAILLE HUMAINE

La commune de Cransac a la chance d'avoir sur ses terres un bel établissement médico-social, l'IME de l'Ouest Aveyron, installé à la Cayronnie. La coopération entre la commune et l'établissement est ancienne. Elle a pris une nouvelle dimension suite aux dégâts causés par l'orage du 11 juillet. Les dégâts sur l'IME ont été considérables et la commune de Cransac a décidé d'aider l'établissement à traverser ce difficile moment. Plusieurs salles de classe ont été mises à disposition pour l'enseignement des enfants à l'école E. Zola, la salle d'accueil accueille tous les jours les 50 enfants nécessitant la restauration collective, le rez-de-jardin mis à disposition permet la pratique des activités psycho motrices. L'ensemble de ces mises à disposition l'a été sans demande de rétribution financière. Elles scellent des liens et surtout vont dans le sens de l'inclusion, pratique réclamée en particulier par les services de l'éducation nationale. Cransac a aussi accueilli le « Tour du bassin », effectué à vélo par plusieurs enfants sur 4 étapes avec une arrivée type étape du Tour de France dans le parc thermal. Des travaux d'entretien d'espace verts sont confiés aux moniteurs et aux enfants. Et pour l'avenir la mairie et l'IME entendent bien renforcer cette coopération, en particulier en confiant à l'atelier menuiserie la confection de mobilier urbain en bois pour agrémenter des espaces publics de la ville.

Intempéries à l'IME de Cransac visite du directeur de l'ARS

L'ancien et la nouvelle directrice !

L'arrivée de la rando vélo

Tourisme/Thermalisme

LES PARTICULARITÉS DE CRANSAC...

L'activité Thermale

Il est essentiel de rappeler que la station thermale de Cransac est la seule du département avec, en sus, la singularité d'un traitement unique en Europe lié aux gaz thermaux qui émanent du sous-sol.

Elle participe à l'attractivité de la commune, des territoires communautaire et aveyronnais avec un rayonnement qui va bien au-delà de ces frontières puisqu'une grande partie des curistes provient de tout l'hexagone.

Son positionnement est à souligner car il est peut-être ignoré de nos concitoyens. En effet, la station thermale de Cransac occupe :

- la 7ème place sur les 28 stations thermales que compte la Région Occitanie qui est la 1ère région thermale de France en nombre de curistes ;
- la 30ème position sur les 93 stations thermales de France.

C'est un positionnement significatif qui est réconfortant et permet un optimisme «mesuré» quant à l'avenir de notre station.

Cette année 2024 confirme une progression des curistes avec :

- 4044 cures médicalisées avec une prise en charge par la Sécurité Sociale
- 201 curistes libres c'est-à-dire des cures d'une semaine à la charge des patients
- Près de 3000 bénéficiaires des soins de bien-être (SPA)

Et si nous osions nous projeter à moyen terme... c'est la réalisation possible par la Chaîne Thermale du Soleil, de la piscine thermale tant attendue..

Le Casino

Le 16 avril 2025, le Casino de Cransac fêtera ses 10 ans d'activité.

En effet, il a ouvert ses portes le jeudi 16 avril 2015 et a été inauguré le jeudi 21 mai 2015 en présence de Madame la Ministre Sylvia Pinel et de nombreuses autres personnalités.

- C'est l'occasion de rappeler combien cet établissement de jeux a permis et continue de permettre à Cransac d'évoluer en autorisant la réalisation d'investissements qui contribuent progressivement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et participent à l'attractivité de la commune mais aussi de tout le territoire communautaire et bien au-delà.
- C'est aussi l'occasion de rappeler l'aventure qu'a représentée son installation. En effet, « aventure », le mot n'est pas trop fort car il a fallu beaucoup de d'obstination, d'opiniâtreté, de patience, de conviction pour en arriver à l'autorisation ministérielle.
- C'est aussi un beau travail d'équipe qui a été mené par les équipes municipales antérieures sans oublier la participation significative de l'Office de Tourisme.
- C'est aussi plusieurs rencontres à Paris aux Ministères du Tourisme, de la Culture et de l'Intérieur, avec le soutien de Marie-Lou Marcel, alors députée de la circonscription.
- C'est aussi la volonté d'Antoine Arevian, PDG du groupe familial Arevian, de s'être intéressé à l'implantation de l'un de ses Casinos à Cransac.
- C'est la conjonction de tous ces éléments qui a conduit à la concrétisation du projet du Casino, aujourd'hui un partenaire économique majeur.

Souhaitons malgré les embûches que son activité puisse perdurer.

Le classement de Cransac en « Station de tourisme »

- Ce classement spécifique est détenu en Aveyron par 2 communes, Millau et Cransac, et en France par un peu plus de 500 communes.
- Il a été décerné à Cransac pour 12 ans par décret ministériel du 27 juillet 2012, après un très « lourd combat » mené par la Mairie et l'Office de Tourisme.
- À noter que l'implantation du Casino était obligatoirement soumise à la délivrance de ce classement.
- Ce label est un gage d'excellence reconnu.
- Il arrivait à expiration en 2024 et il était essentiel d'obtenir son renouvellement pour mettre toujours en exergue et maintenir notre rôle et notre place au sein des structures touristiques départementales, régionales et nationales.
- Après quelques mois nécessaires à la constitution du dossier de renouvellement et sa présentation et sa soutenance auprès des autorités préfectorales, le classement a été renouvelé pour 12 ans par arrêté préfectoral du 27 novembre 2023 soit jusqu'au 27 novembre 2035.

Ce label est à préserver mais il demande un suivi permanent.

La Piscine intercommunale Aubin-Cransac

La piscine située au Gua est gérée par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les communes d'Aubin et de Cransac. Le financement est garanti par les 2 communes au prorata du nombre d'habitants et la gouvernance dépend d'un Conseil d'administration dont la présidence est assurée par un élu d'Aubin et la vice-présidence par un élu de Cransac.

Cet équipement particulièrement apprécié vient de bénéficier d'un important investissement avec la réfection des petit et grand bassins avec les objectifs d'économie d'énergie et de consommation d'eau.

De plus, a été installé en 2024 un système de vidéo surveillance avec plusieurs caméras afin de limiter les incivilités récurrentes.

Un équipement à protéger et à pérenniser.

Inauguration du Salon du Bien Etre

Le salon du Bien-être

Cette manifestation assurée chaque année par la Mairie et l'Office de Tourisme est devenue un événement incontournable en lien avec l'Établissement thermal.

Elle conforte Cransac dans son image de destination de santé et de bien-être en rassemblant de nombreux partenaires et thérapeutes et en proposant des ateliers variés et des conférences aux thèmes spécifiques et parfois inédits.

Manifestation à maintenir et à développer.

Cransac, ville étape du GR 65-2b, Conques Toulouse

Parmi les multiples cheminements jacquaires vers Compostelle, le GR 62 B, appelé communément le « Conques Toulouse » passe par Cransac. Ce cheminement couvre un parcours qui traverse 4 départements sur 8 à 9 étapes. Cransac dispose d'atouts spécifiques en tant que première ville étape sur ce parcours fort de 253 km de découverte sur 4 départements (Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn et Haute-Garonne).

Un groupe de travail a été créé avec la Mairie, l'Office de Tourisme, l'Association « Les randonneurs du Montet », l'« Association du Bas Rouergue vers Compostelle » et des randonneurs ayant déjà parcouru le chemin jacquaire.

L'objectif de ce groupe est de préparer la candidature de Cransac en 2025 au label.

Vers le label Ville halte de Compostelle

La commune de Cransac s'engage dans une démarche volontaire pour les itinérants dans l'amélioration de l'offre d'accueil, de confort, de services et d'animation contribuant ainsi à la structuration de cet itinéraire.
Le dossier est en bonne voie et 2025 pourrait permettre à Cransac d'afficher sur ses panneaux d'entrée de ville « Commune Halte – Chemin de Compostelle en France », un nouveau facteur d'attractivité pour les amoureux de la randonnée en itinérance.

LE CAMPING

Notre Camping*** est aussi une particularité Cransacoise au sein du département car il est l'un des rares à bénéficier de 9 mois d'ouverture (liée à l'activité thermale).

Il est très apprécié avec un taux de remplissage important et un équilibre financier assuré ce qui est une nécessité eu égard à la notion de concurrence commerciale exigeant que le budget annexe de cette structure soit équilibré c'est-à-dire que ses dépenses soient couvertes par ses propres recettes.

Un effort particulier a été réalisé pour l'entretien des espaces vert qui a donné entière satisfaction à nos campeurs. Expérience à renouveler pour les années futures.

Le camping de la ville connaît toujours une très bonne activité, malgré une météo tapageuse cette année.

À intervalle régulier diverses activités ludiques, festives ou gastronomiques sont organisées, pour le plus grand plaisir de ceux qui occupent parfois depuis plusieurs années cet espace calme et accueillant au sein de la cité thermale. Curistes, touristes, pèlerins, chacun y trouve son compte. La municipalité essaie de répondre au mieux aux demandes des occupants.

Traditionnel repas des campeurs

Un mariage improvisé de campeurs !!!

CCAS : UN ŒIL ATTENTIF DE LA VILLE VERS LES PLUS FRAGILES...

Le Comité Communal d'Action Sociale est mobilisé au quotidien pour répondre aux attentes de ceux qui le nécessitent, pour accompagner la solitude d'autres, pour amener un peu de bonheur à ceux qui en manquent. De très nombreuses actions, résumées ci-dessous, ont jalonné l'année passée.

Le 23 avril 2024 a eu lieu le 2ème goûter des Séniors ; 56 personnes ont répondu présents.

Nous avions modifié le programme de cette après-midi récréative par rapport à la 1ère édition.

Cette année, les membres du CCAS ont proposé en début d'après-midi une pièce de théâtre « Le coupable est dans la salle » par la Compagnie du Théâtre à Moudre, suivi d'un goûter convivial composé de délicieuses pâtisseries de chez RAYNAL et FALIP accompagné de bulles et de jus de fruits de Bassin Boissons avec une décoration très printanière sur les tables.

Le CCAS renouvellera cette journée en 2025 et envisage même d'organiser le Repas des Aînés qui a eu lieu la dernière fois en 2019.

La représentation théâtrale qui devait avoir lieu le 5 octobre a été malheureusement annulée.

La salle d'accueil étant occupé par la cantine scolaire suite au sinistre de grêle qu'a subi notre commune. Cette animation sera renouvelée en 2025.

Le 19 octobre dans le cadre de Semaines d'Information sur la Santé Mentale et d'Octobre Rose, a eu lieu dans la forêt de la Vaysse « BALAD'ART » une randonnée et parcours de Land Art de 6 km encadrés par les Randonneurs du Montet. Une centaine de participants ont pu apprécier ce moment convivial clôturé par un goûter et une animation par les Amis de Saint Roch, dans le bâtiment des anciens thermes. 113 habitants de 80 ans et plus ont pu bénéficier en décembre des Colis de Noël composés de plusieurs mets rappelant les fêtes de fin d'année.

Le Centre Social de Decazeville Communauté a organisé de nombreuses animations dont :

- « **Parlotte et Popotte** » avec toujours autant de succès, nos cransacoises et cransacois sont fans de cuisine. 8 nouveaux ateliers « Parlotte et Popotte » sont programmés pour 2025
- Des **ateliers couture créative** ont eu lieu : Janvier confection d'un coussin patchwork, Février un tablier, Mars une trousse de toilette, Avril un porte-couverts, Mai un couvre-plats, Juin un sac de plage, Juillet un étui à lunettes et Octobre une housse de portable.
- Un **atelier cuisine du monde** a eu lieu à la salle d'accueil en février : préparation et dégustation d'un couscous. Une quinzaine de personnes y ont participé, moment de partage entre habitants.
- Une **initiation à la pêche** à Passelaygues en juillet, moment intergénérationnel qui a regroupé 21 personnes.

Initiation à la pêche

- Une **déambulation Street art** découverte des fresques de Cransac
- Un **atelier artistique** création de personnages filiformes en août

Tout au long de l'année le CCAS reçoit, conseille et oriente le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

De nombreux dossiers ont été traités, certains dus aux sinistres de grêles avec des relogements d'urgences.

Le 12 juillet suite aux intempéries de grêles le CCAS a téléphoné aux habitants figurant sur le registre des personnes fragiles et isolées pour prendre de leurs nouvelles.

Nous rappelons à toutes les personnes fragiles et isolées qu'elles doivent s'inscrire sur le registre dédié de la mairie, en particulier pour bénéficier d'une assistance en cas de canicule ou de grand froid.

La randonnée Octobre Rose et santé mentale

Le goûter des ainés

CRANSAC : TERRE DE JEUX ET DE SPORT

L'idée était un peu folle et risquée : organiser à Cransac, le rassemblement de nombreuses associations sportives du territoire, le jour de la journée Olympique dans le parc thermal.

Les premières Sporties Folies

Sporties Folies Cransacoises

C'est afin d'honorer le label « Terre de jeux » que la ville de Cransac s'est vue octroyer, et pour fêter symboliquement les Jeux Olympiques, que la municipalité Cransacoise a organisé le 23 juin, les « Sporties Folies Cransacoises », un clin d'œil s'il en est à cette grande célébration de tous les sports. Les élus de la ville, se sont investis pleinement pour faire de ce rendez-vous un succès populaire, en dehors de tout esprit de compétition.

De nombreuses activités sportives étaient présentes

Le Sport Quille Cransac Auzits, le Basquet Club Bassin, les Cavalières de l'Arcambe, le Tennis Club Firmi Decazeville, les Randonneurs du Montet, le Rugby Bassin Ouest Aveyron, l'Etoile Sportive de Combes, les Fous du Volant, le Twirling Aubin, la JSBA, le Guidon Decazevillois, Expert nature pour le tir à l'arc, la marche nordique et la course d'orientation, mais aussi « Yoseikan Budo Bassin » pour les arts martiaux ...Une belle et prometteuse participation.

La mairie a aussi souhaité impliquer l'IME Optéo de Cransac.

Ce sont des enfants de l'institut qui ont imaginés les logos de la journée. L'IME a aussi réalisé un superbe trophée, symbolique de cette journée et du passé de la région, qui, depuis la manifestation, est exposé dans la salle du conseil municipal de la ville. Le Comité Départemental Olympique et Sportif a fourni un jeu de l'oie gigantesque sur les JO.

Le Conseil Départemental a octroyé une série de t-shirts floqués aux couleurs de la journée, placée sous le parrainage de Philippe Louviot, ancien champion de France de cyclisme.

Au final, une très belle manifestation qui sera renouvelée en 2025 !

Rando découverte OT du GR 65b

Tournoi régional de Twirling

Premier trail des terres brûlées

Premier trail des terres brûlées

Les organisateurs du premier Trail des Terres Brûlées n'en croyaient pas leurs yeux : près de 200 participants pour cette première édition organisée de main de maître par Armelle et Sébastien, coprésidents de leur association qui propose de nombreuses activités pleine nature, en coopération avec la mairie de Cransac, l'établissement Thermal et plusieurs partenaires locaux. Plusieurs circuits de longueurs différentes avaient été balisés dans la forêt de la Vaysse, des parcours assez sélectifs aux dires des compétiteurs. En même temps une randonnée classique trouvait sa place au sein de cette belle animation pour la cité thermale et… sous un soleil estival ! En fin de matinée, les organisateurs se félicitaient de cette réussite et promettaient de revenir en 2025. Nicolas Jacquemin pour l'établissement Thermal et Bernard Canac maire de la ville n'en disaient pas moins, encourageant les promoteurs de cette épreuve à la renforcer dans un an pour qu'elle puisse devenir au fil du temps une référence départementale en la matière.

Présentation du « Rallye Terre de découverte » à Cransac

Il y avait beaucoup de monde dans le parc thermal de Cransac le samedi 25 mai. L'écurie Défi Racing organisait ce jour-là la présentation et la promotion de cette manifestation qui a eu lieu cette année à Decazeville les 14 et 15 septembre. Cette épreuve a succédé au Rallye des Thermes.

Les organisateurs dont Yves Sanhes et Christophe Delagne, le député L. Alexandre, le Pésident de Decazeville Communauté F. Marty, H. Cabrolier Conseiller Départemental, JC. Masbou, Président de la commission sport du Conseil départemental, ainsi que C. Teulier maire d'Aubin et B. Canac, maire de Cransac étaient présents.

Présentation du Rallye Terre de Découverte

Tout au long de l'année, de nombreuses animations sportives viennent animer la ville ; elles sont évoquées dans le chapitre « Cransac, une ville aux multiples animations ».

L'aveyronnaise classic

Le parc moto de l'Aveyronnaise Classic

Le salon du jeux

Au critérium de Marcoles avec Miguel et Leny Martinez

Des équipements sportifs de bonne qualité et très demandés

Un élu disait il y a peu « Il nous faudrait au moins 2 gymnases et 2 stades ». Pas vraiment faux tellement les équipements de la ville sont demandés par les différentes associations du territoire. Afin de ne léser personne, des réunions ont été organisées en mairie avec les différentes associations. Dans un esprit de partage, cher au milieu sportif, chacun a fait une place à l'autre, de façon à contenter toutes les demandes. On ne peut que féliciter les différents acteurs pour ce résultat tout à leur honneur. Le gymnase, très occupé, est désormais d'excellente qualité, régulièrement entretenu, chauffé et éclairé de manière économique. Le stade, malgré une météo tapageuse offre un bon terrain de jeu à ceux qui l'utilisent. Le quillodrome sera prochainement opérationnel, mais ici encore la météo n'a pas facilité les choses. Un court de tennis a été réhabilité. Il sera géré par le Tennis Club Decazeville Firmi à partir d'une convention.

Un terrain multisport a été créé. En libre accès, il offre aux scolaires et aux jeunes un bel équipement que chacun doit scrupuleusement respecter. Ainsi, le plateau de l'Avenue J. Moulin est devenu un espace de plein air et de sport intéressant avec 3 équipements de choix, en parfait état de fonctionnement.

...Sans oublier l'association « Les Orteils au Soleil »

Elle participe grandement à l'animation, au service des enfants et des familles, mais aussi de la ville avec le carnaval de rue, la grillée de châtaignes, des opérations spécifiques comme récemment un tournage vidéo. L'association est actuellement en cours d'audit pour mieux appréhender ses pratiques, préparer l'avenir pour coller au plus près des attentes du territoire dans le cadre de la mission impartie.

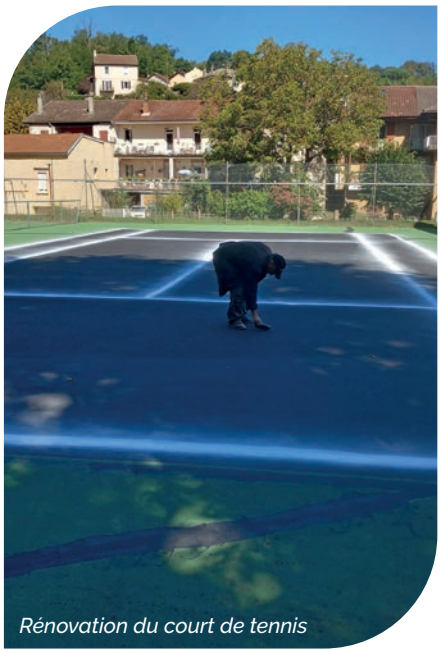
Rénovation du court de tennis

Le carnaval des Orteils au Soleil

Animations

CRANSAC, UNE VILLE AUX MULTIPLES ANIMATIONS

Quel que soit le domaine, culturel, festif, sportif il y a toujours une association cransacoise ou voisine qui porte une animation. Du 1er janvier au 31 décembre, l'agenda publié tous les deux mois par l'office thermal et touristique, témoigne de cette vitalité qui connaît un pic en période estivale, fortement soutenue par la municipalité.

Cet écrit ne peut pas reprendre tout ce qui s'est passé en 2024. Il faut surtout souligner que la grande majorité des animations est gratuite !

2024 aura été marquée par le concert du Casino avec la présence de Keen'V, cet artiste quelque peu méconnu, mais fort sympathique et qui a ravi les 7 000 spectateurs massés devant le podium.

Malgré une météo déplorable, la soirée du cabanou de juin et la fête votive ont bien eu lieu, avec une participation massive des bénévoles des deux associations, plusieurs activités annexes, et les traditionnels repas Aveyronnais ! Le festival folklorique a fait halte dans la ville en août.

Concert de Keen'v

Festival Folklorique du Rouergue

Fête votive 2024

Brocante du Cabanou

Plusieurs manifestations sportives se sont déroulées à Cransac avec un point d'orgue que furent les premières Sporties Folies : tournoi régional de twirling bâton, départ des équipages locaux du 4L Trophy, course cycliste de l'IME avec remise du trophée réalisé par les enfants et les moniteurs, départ de l'Aveyronnaise Classic, des randonnées accompagnées et gratuites tout au long de l'année…

La culture n'est pas en reste avec de très nombreuses expositions à l'OT et au Musée en particulier celle des Abattoirs de Toulouse, l'inauguration des stèles des victimes des catastrophes minières au cimetière, l'hommage au général Artous, et plus officiellement la commémoration des fêtes nationales du 8 mai et du 11 novembre.

Mais il y a aussi les vœux de la mairie à la population, la remise du chèque du Téléthon, la tenue de 10 réunions publiques du Conseil Municipal… Cette liste est forcément incomplète car il y a aussi tous les concours organisés par le pétanclub, les démonstrations de Dynamic Dance, les matchs de foot, de basket, les brocantes des scouts et autres, mais encore les marchés hebdomadaires et de producteurs… Les campeurs bénéficient eux aussi de manifestations gastronomiques, culturelles ou festives à l'intérieur du camping de la ville.

Commémoration du 11 novembre

Pot d'accueil des curistes

Voeux 2024

Au final, avec tout ce qui peut être organisé au niveau de Decazeville Communauté on peut dire que le Bassin a de la chance de pouvoir disposer d'un tissu associatif riche, varié, dynamique, avec des équipes de bénévoles dévouées, qui méritent une attention et un soutien affirmé des élus.

CRANSAC SOUTIENT SES MARCHÉS !

Les deux élus référents aux marchés, Marie Line Delansay et Jean Pierre Alet, ne ménagent pas leur force pour les soutenir et chercher de nouveaux exposants. Nos marchés sont aujourd'hui de 3 types : le marché du samedi, le plus ancien et le plus traditionnel avec ses 4 forains fidèles, et auxquels la population est attachée, celui du dimanche, qui accueille entre 12 et 15 étals, instauré il y a quelques années et qui depuis n'a cessé de se renforcer et les 8 marchés de pays entre juin et septembre. Cette année, ces derniers ont connu un vif succès, grâce à la diversité des commerçants, plus de 15 certains soirs, et aux animations organisées et prises en charge par la mairie, qui rendent ce temps d'échange convivial. Une forte présence de curistes et de touristes a été notée. Une soirée de rencontre a eu lieu lors du dernier marché avec les producteurs, pour les remercier d'avoir choisi Cransac !

Nos marchés participent activement à la vie et à l'animation du village. Il devient de plus en plus compliqué de fidéliser les commerçants itinérants. La participation des cransacois est fondamentale en la matière. Bien des villages ont dû mettre la clef sous la porte à cause d'un manque de fréquentation. Bien sûr certaines villes plus importantes ont des marchés plus attractifs mais n'oublions pas que nous ne sommes qu'un village de 1500 Habitants !

Pour maintenir la vie de notre village participons à nos marchés !

Le marché des producteurs

Le repas des commercants

Communication

ÇA BOUGE EN TERMES DE COMMUNICATION !!

L'attractivité de notre commune est un des axes majeurs de la politique municipale.

Parce qu'une commune attractive se doit d'avoir une présence renforcée dans le domaine du numérique, nous avons massivement investi pour vous présenter 4 nouveautés.

- Le nouveau site Internet www.cransac.fr
- La page Facebook « Mairie de Cransac »
- La chaine Youtube @MairiedeCransac
- La vidéo de présentation de notre commune, disponible sur la chaîne Youtube

Tous ces éléments permettent de montrer les activités et le dynamisme de notre commune. Alors à vos écrans et partagez !!

Santé

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : UNE VRAIE DYNAMIQUE PORTÉE PAR DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

Copil du CLS

Le Contrat Local de santé porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé), est tout à fait remarquable. Financé à 50 % par l'ARS, le poste de Coordinatrice de Santé occupé par Hélène Cette remplit parfaitement sa mission.

Le bilan de cette première année de fonctionnement peut être ainsi synthétisé.

Si le CLS ne va pas installer, car ce n'est pas sa vocation, de nouveaux médecins sur le territoire, il est là par contre pour créer les conditions favorables à ces venues. Et en la matière, force est de reconnaître qu'à l'instar d'autres collectivités, Decazeville Communauté ne ménage ni ses forces ni ses moyens. Aides substantielles à l'installation et à l'accompagnement, participation à hauteur de 100 000€ pour l'installation de l'IRM à l'hôpital, projet d'accompagnement des Infirmières en Pratique Avancées (IPA), contractualisation avec un recruteur médical… une belle palette qui une fois ou l'autre finira par payer.

L'attractivité du territoire est aussi un dossier central sur lequel se projette le CLS dans le but d'encourager la venue de nouveaux médecins. Le renforcement de la coopération entre professionnel, demandé par l'ARS est un autre axe de travail.

Dans un autre domaine une réflexion est engagée sur la mise en place d'une mutuelle de territoire, dont le résultat sera prochainement diffusé.

Il se parle aussi du développement de l'offre existante et des équipements en accès libre, qui peuvent rendre service à nos populations.

Un grand chapitre est consacré à la prévention, car, qui dit prévention, dit meilleure maîtrise du risque d'affection, donc réduction du nombre de consultations. Ici, tous les domaines sont concernés, le très jeune âge jusqu'à la personne âgée, la vaccination, l'alimentation, l'hygiène de vie, la santé et l'environnement… un énorme défi, mais que les élus communautaires sont prêts à soutenir.

Enfin, un focus centré sur la maladie mentale dont on sait qu'elle diffuse partout et de plus en plus ses funestes symptômes. La prise en charge des adultes bien sûr mais aussi des enfants et des ados, car plus vite sont identifiés les symptômes, mieux ils peuvent être traités.

Au final, la démarche portée par le CLS est de longue haleine. Mais il faut souligner la qualité du portage opéré par Decazeville Communauté et sa pertinence.

Signature du CLS

Évènements marquants 2024

HOMMAGE RENDU AU GÉNÉRAL ARTOUS

Peu de villes du département peuvent se targuer d'avoir eu dans sa population un général d'armée. Cransac en fait partie, et dans le cadre de l'anniversaire de l'Amicale des Retraités de la Gendarmerie et Médaillés Militaires, présidée par Bernard Augier, un aubinois bien connu, l'Amicale et la mairie de Cransac ont souhaité rendre un hommage solennel à celui qui officia durant la 2e guerre mondiale, le Général Louis ARTOUS. C'est en présence de sa famille, sa fille en particulier, du sous-préfet C. Burbaud, du vice-président du Sénat, A. Marc, du Député L. Alexandre, de M^me^ AM Escoffier ancienne ministre, des conseillers régionaux et départementaux P. Mazet et H. Cabrolier, de plusieurs élus locaux que s'est déroulée sous le soleil cette émouvante cérémonie. Plusieurs gradés de la gendarmerie étaient présents ainsi que de nombreux porte-drapeaux. C'est la bandas Los Patos qui a assuré la mise en scène musicale.

Il est revenu au Colonel BRACHET de retracer la carrière exceptionnelle du Général. Puis B. Augier a rappelé l'origine et les actions de l'ARGMM « une vocation certes de souvenir et de mémoire mais aussi d'aide sociale aux familles dans le besoin ». Ému, B. Augier s'est adressé en des termes forts à « Madeleine » la fille du Général, né à Cransac et enterré au cimetière de la ville, « ville qu'il n'a jamais oubliée » ! B. Canac, maire de Cransac lui succédait ainsi que les élus, chacun soulignant l'importance de ne pas oublier, en ces temps perturbés, ces pages dramatiques de l'histoire de France. C. Burbaud concluait les allocutions avant de dévoiler la plaque désormais apposée sur le mur de la mairie de Cransac qui en d'autres temps fut la gendarmerie de la ville. Une chorale entonnait ensuite, en présence des arrière-petits-enfants de Louis Artous, un magnifique chant des partisans.

La mairie de Cransac a souhaité, à ce même instant, dévoiler la nouvelle devise de la République, fièrement affichée sur la porte de la mairie.

Une journée et une cérémonie qui fera date dans l'histoire de la ville, tellement l'instant fut à la fois humble et solennel.

GRANDE MANŒUVRE « FEUX DE FORÊT » DANS LE BASSIN

Tout le monde se souvient dans le Bassin de l'important feu de forêt qui avait détruit plusieurs hectares de végétation sur les hauteurs de Viviez en 2023. Grâce à l'intervention rapide et efficace du centre de secours principal du Bassin, le sinistre avait pu être maîtrisé avant qu'il ne cause d'importants dégâts. L'intervention des canadairs avait été déterminante.

C'est pour faire face à ce type d'accident qu'une manœuvre grandeur nature a été effectuée en 2024 dans le Bassin. Bouillac, Viviez et Cransac étaient concernés par l'exercice. C'est une trentaine de jeunes pompiers volontaires qui y ont participé. C'est à Cransac que s'est achevé l'exercice. L'équipe de soutien (les anciens pompiers) était là pour épauler les plus jeunes. À Cransac, dans la salle des fêtes mise gracieusement à disposition par la mairie, une belle soupe au fromage attendait la jeune équipe et leurs encadrants. Des engins impressionnants étaient exposés sur le parvis de la salle d'accueil. Les élus, Bernard Canac maire de la ville et son adjoint à la sécurité Michel Manzari étaient là pour accueillir le groupe.

La municipalité Cransacoise profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement le Lieutenant Lilian Cavalerie et l'ensemble de son équipe du Centre de Secours Principal de Viviez pour les interventions déterminantes qu'ils ont opérées lors du sinistre du 11 juillet. L'apport matériel et psychologique qu'ils ont mis au service de nos populations est tout à fait remarquable et mérite d'être souligné.

Feuille de route 2025

2025 : LA CONCRÉTISATION DE PLUSIEURS PROJETS

Il faut bien se garder de vendre la peau de l'ours… mais raisonnablement, et si aucun élément extérieur météorologique ou politique ne vient dérégler la feuille de route, 2025 devrait voir se concrétiser de nouvelles réalisations essentielles pour l'avenir de Cransac.

Nous espérons en particulier que notre spécificité thermale soit enfin reconnue et que nous puissions, tous ensemble, fêter cet événement majeur pour la commune qui ainsi, au niveau national ne serait plus Cransac mais Cransac-les-Thermes !

Inventaire des projets à venir :

- **Toute notre énergie est mobilisée par ce défi : que les 18 bâtiments impactés par l'orage retrouvent dès que possible une fonctionnalité totale. Déjà de gros chantiers ont été réalisés (toiture de la salle d'accueil et de la cantine…). Ces travaux se poursuivront en début d'année 2025 pour que, tel est notre objectif, dès le printemps, tout soit rentré dans l'ordre ou presque !**
- Aveyron Habitat va débuter prochainement la **construction de 6 pavillons** sur le site des HLM du stade, avant que 7 nouvelles constructions viennent compléter cette première tranche un peu plus tard.
- **L'espace Saint Augustin va subir plusieurs travaux** qui vont lui donner une image toute nouvelle et rendre ce coin de la ville plus attrayant : parking organisé, verdissement de l'espace, plantations, cheminement piéton vers la source, mobilier urbain…
- **Les travaux de regroupement de nos deux écoles** vont débuter pour s'étaler sur une période de plusieurs mois.
- **L'Appel à Maîtrise d'œuvre pour la réfection de la place de l'Hôtel de Ville** (1ère phase) sera lancé rapidement.
- **Le troisième et dernier parcours patrimonial « Cransac les Thermes »** sera créé et viendra ainsi compléter le triptyque de l'histoire cransacoise.
- **Le lourd programme routier sera poursuivi**
- La finalisation du dossier en vue de l'obtention du label **« Ville Halte de Compostelle »** sera finalisée.
- **Un programme pluriannuel de travaux sera mis en œuvre au cimetière :** les allées les plus abîmées seront refaites en premier, jusqu'à réaliser une réhabilitation totale du site en 2 ou 3 ans
- **Nous poursuivrons les efforts de fleurissement, de propreté et de sécurité de la ville, malgré de fréquentes incivilités.**

La présence médicale demeure, avec l'avenir de nos écoles, la préoccupation majeure des élus. Nous redoublons d'efforts en la matière mais nous nous heurtons à une pénurie dramatique de médecins… même si l'espoir de voir la situation se débloquer d'ici 3 à 4 ans est réel. Nos populations, nos curistes doivent pouvoir recevoir les soins nécessaires à leur bon état de santé. Decazeville Communauté intensifie ses efforts, le Contrat Local de Santé aide beaucoup en matière de prévention, l'hôpital propose de nombreuses consultations externes de spécialistes venus de Rodez ou de Villefranche et même des interventions classiques en ambulatoire, l'installation de l'IRM est désormais programmée avec une participation financière de 100 000 € de Decazeville Communauté, sans oublier la présence H 24 de nos sapeurs-pompiers.

L'équipe municipale est totalement mobilisée sur ces projets et sur d'autres, car chacun des membres qui la composent est farouchement attaché à sa ville et croit en son avenir.

Cransac, Ville d'Avenir, n'est pas qu'une simple expression de circonstance. La ressource thermale, unique en Aveyron, est une immense chance qui doit rassembler toute la population derrière un projet ambitieux et dynamique, qui positionnera l'ancienne cité minière dans le peloton de tête des villes d'avenir…

Logis

Hôtel du Parc ★★★

HÔTEL
RESTAURANT

Caroline et Philippe Astor

11, rue du Général Artous
12110 Cransac-Les-Thermes

05 65 63 01 78

hotelduparccransac@wanadoo.fr

www.hotelduparc-cransac.fr

ARBO PARC

CONSEIL ET GESTION DE L'ARBRE
TOUT ÉLAGAGE
ABATTAGE DÉLICAT
DÉBROUSSAILLAGE
BROYAGE
ROGNAGE
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Tél. 05 65 71 49 75
www.arboparc.com
Zone artisanale du Vallon - 12330 Saint-Christophe-Vallon

abor
matières à projets

contact@abor.fr abor.fr
05 65 42 74 01 - 05 65 43 02 47

Le papier a toujours son mot à dire...

IMPRIMERIE
GRAPHO12
Au cœur de l'Aveyron

ATELIER D'IMPRESSION :
30, les Gaillagues - Saint-Rémy - 2200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. **05 65 65 01 12** - E-mail : info@grapho12.fr
ATELIER PAO/INFOGRAPHIE :
20, avenue de Bourran - 12000 Rodez
www.grapho12.fr

ID cadeaux

Spécialiste de l'autocollant
Sérigraphie impression textile
Broderie
Impression numérique
(panneaux, banderole)
etc...

Patrick Lozano
36 bis rue Edouard Vaillant - 12300 DECAZEVILLE
05 65 43 04 55 - 06 30 80 96 91
pat.idcadeau@gmail.com
www.idcadeaux-serigraphie.com

LA RIVIERE

La Rivière Distribution
va à la découverte
de l'innovation cosmétique
d'ici et d'ailleurs pour
mieux servir ses clients.

SARL La Rivière
ZA La Cayronie - 12110 CRANSAC
Tél. : 05 65 63 05 18
mail : infos@larivieredistribution.com
www.beaute-select.com

Sarl PLANAT et FILS

Le Puits XII - 12110 CRANSAC
Tél. 05 65 63 00 30

sarlplanat@orange.fr

CHAUFFAGE
SANITAIRE
CLIMATISATION
POMPES À CHALEUR
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
Accompagnement aux subventions énergétiques gouvernementales

RGE QualiPac
RGE QUALIGAZ
RGE QUALIBAT

Une entreprise familiale,
2 domaines d'activités

Basées en Aveyron
Nos équipes se déplacent partout en France

ELIT ELECTRICITE

L'électricité industrielle et tertiaire
- Électricité tertiaire et industrielle
- Courants forts et courants faibles
- Bureau d'études techniques
- Dépannage et maintenance électrique
- Groupe électrogène

SLR

Les réseaux d'énergie
- Réseaux d'énergie
- Réseaux aérien et souterrain HTA / BT
- Eclairage public
- Mise en valeur de monument
- Éclairage de terrain de sport
- Bureau d'étude

ANGEL LARREN
depuis 1972

Z.A du Combal - 12300 DECAZEVILLE - Tél : 05 65 43 19 35 - www.groupe-larren.com